

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE EST



CONNAISSEZ-VOUS ?

Le triton marbré

Les Tritons font partie du groupe des amphibiens, aux côtés des salamandres, grenouilles, rainettes et autres crapauds.

Ils vivent sur terre une bonne partie de l'année et dans l'eau à la période de reproduction.

Cinq espèces sont présentes en Bretagne. Présent sur une majeure partie du bassin de la Vilaine, le Triton marbré est une espèce discrète qui peut être vue dans les zones boisées du territoire.

Elle reste plus facile à observer la nuit en prospectant les points d'eau entre février et mai.

En France, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007, mais à des niveaux différents.

[Actu] alités

INONDATIONS/MILIEUX AQUATIQUES

Pour lutter contre les inondations dans le bourg de Villepot, Eaux & Vilaine a fait le choix des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

>> Promouvoir la solidarité amont-aval pour l'acceptation des aménagements hydrauliques

Depuis 2022, une concertation auprès des différents acteurs du territoire a été menée. Les élus de la commune ont pu identifier les dysfonctionnements liés à la taille de la buse qui traverse le centre-bourg sur une longueur de 140 m. Plusieurs solutions sont actuellement discutées sur l'ampleur des travaux à mener mais il est certain que des solutions seront apportées avant l'été 2026, après le dépôt des dossiers d'autorisation.



Les 2 buses passant dans le bourg de Villepot

>> Créer des méandres pour freiner les forts à-coups d'eau en cas d'épisodes pluvieux intenses

En concertation avec les exploitants riverains, des travaux seront réalisés pour donner des courbes au lit du ruisseau, ralentissant ainsi le débit sur 350 à 600 m. Les travaux concerneront l'amont du ruisseau près du sentier de la Briqueterie.

>> Acquérir une meilleure connaissance de terrain en forêt d'Araize

Les techniciens d'Eaux & Vilaine ont exploré la forêt d'Araize pour évaluer les possibilités de ralentir les écoulements d'eau. Accompagnés d'un garde forestier, ils ont aussi approfondi leurs connaissances en gestion forestière, notamment sur les délais de replantation après coupes.

>> Créer un talus pour ralentir les écoulements d'eau de pluie

En plus des méandres du ruisseau, un talus de 400 m sera créé. Une réflexion est en cours pour transformer une parcelle de 3,70 ha en prairie afin d'améliorer l'infiltration de l'eau. Un arbre en aval sera également abattu car il bloque l'écoulement.

>> Engager des travaux de génie écologique sur le ruisseau à partir de fin septembre

Les accès ont été dégagés mi-septembre 2024 et les aménagements se poursuivront jusqu'à fin octobre. Les particuliers concernés par des aménagements privés sont également impliqués, pour aider à ralentir le débit selon les modélisations réalisées.



Le bourg de Villepot inondé le 19 juin 2024

Grand [Format]

Les manifestations de septembre avec la participation de l'UGVE

COMICE AGRICOLE

Le 1^{er} septembre, Eaux & Vilaine a participé au comice agricole du canton de Liffré qui s'est déroulé à Thorigné-Fouillard.

Pour l'occasion, Eaux & Vilaine était accompagné de l'association Les Petits Débrouillards invitée pour présenter leur exposition « Science Tour 20 000 lieux aquatiques ».



JOURNÉE DE FORMATION BOCAGE

Le 17 septembre, l'UGVE a organisé une journée d'informations sur le bocage à destination des élus, EPCI et communes de son territoire.

Une vingtaine de personnes ont répondu présentes à cette journée. Le matin, les points suivants ont été abordés : la **réglementation associée au bocage** ; des **modes de gestion de la haie** ; les **champs de valorisation possible de la haie** (apport agronomique, bois énergie, bois bûche, bois paillage). Eaux et Vilaine remercie les personnes qui sont intervenues lors de cette première partie pour présenter différentes thématiques conjointement avec l'équipe bocage de l'UGVE : M. Dominique Denieul, vice-président en charge du bocage, M. Sébastien Boudet, élu de Martigné-Ferchaud en charge de l'environnement et M. Jacques Bernard, Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement.

L'après-midi, les participants se sont rendus sur une exploitation à Piré-Chancé où les techniciens bocage de l'UGVE ont assuré l'animation de **4 ateliers** :

- La bonne gestion d'une haie et la MAEC associée
- Les contraintes de gestion sur la ferme (bords de route, voisinage, fils, entretien des fossés)
- L'implantation d'une haie bocagère : projets, leviers, freins
- Des exemples de valorisation concrets : chaudière, litière



SALON LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

Les 25 et 26 septembre derniers, s'est tenu à Retiers le salon La Terre est Notre Métier. Les animateurs de l'UGVE ont tenu un stand sur le pôle institutionnel de ce salon.

Un créneau de conférences accompagné d'ateliers a permis des échanges interactifs sur les projets transversaux visant à restaurer les milieux aquatiques et à améliorer la qualité de l'eau.



INAUGURATION D'UN SITE DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

A Taillis, clap de fin d'un chantier de valorisation écologique et paysagère mené en 2023-2024 sur le ruisseau de La Vallée, du plan d'eau communal jusqu'au parc des Grandes Rivières.

Une réception officielle des travaux a eu lieu le lundi 30 septembre 2024, à la mairie de Taillis en présence de la municipalité de Taillis, de l'Unité de Gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine, des entreprises intervenantes et des financeurs (l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et la commune de Taillis) et partenaires techniques de l'opération. Ce projet d'un montant de 580 000 € s'est construit sur plusieurs années. Il ne se limite pas à la simple suppression d'une étendue d'eau. Il s'inscrit dans une politique de reconquête de la qualité des eaux. De plus, il a permis de mettre en valeur le centre bourg de part l'aménagement écologique et paysager du site de la Vallée.



+ d'infos >



LE SAVIEZ-VOUS

Les zones humides

Les zones humides, qu'elles soient inondées temporairement ou en permanence, sont des écosystèmes essentiels **pour la régulation de l'eau et la préservation de la biodiversité**. Ces milieux, tels que les marais, tourbières et prairies humides, agissent comme **des réservoirs naturels** : elles absorbent l'eau en période de crue et la restituent durant les périodes de sécheresse. Elles sont donc indispensables pour protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui en dépendent, notamment en Bretagne, où la géologie imperméable favorise leur présence en fond de vallée.

Outre leur rôle hydrologique, les zones humides **améliorent la qualité de l'eau** en filtrant certaines molécules telles que l'azote et le phosphore. Elles contribuent également à la **régulation des microclimats locaux**, influençant les précipitations et les températures grâce à l'évapotranspiration. Ces fonctions sont d'autant plus importantes **dans le contexte actuel du changement climatique**.

Cependant, la situation est préoccupante. En France, près des deux tiers des zones humides ont disparu au cours des cinquante dernières années, sous l'effet des activités humaines (urbanisation, pratiques d'assèchement intensif...). Cette perte a un impact négatif sur les écosystèmes et sur les nombreux services gratuits que ces milieux fournissent.

Face à cette situation, des gestes simples peuvent faire la différence : le pâturage extensif et le fauchage annuel ou bisannuel, par exemple, sont des pratiques agricoles qui permettent de maintenir la richesse de ces habitats tout en favorisant la biodiversité. **Les zones humides sont des habitats fragiles qui doivent être protégés**, pour garantir non seulement l'équilibre de notre environnement, mais aussi pour préserver les multiples services qu'elles nous rendent.



Re[Source] Sandrine Garnier Responsable de l'Unité de Gestion Vilaine Est

En quoi consiste ton poste au sein de l'UGVE ?

Mon rôle est de gérer et coordonner les missions de l'UGVE. J'encadre l'équipe de l'Unité de Gestion Vilaine Est et j'accompagne les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques sur un territoire de 2 400 km². En lien avec le Comité Territorial de l'UGVE et le Vice-Président de Eaux & Vilaine en charge de la présidence de cette unité, j'assure l'animation et la mise en œuvre de cette politique pour atteindre le « bon état » de nos masses d'eau. Je fais le lien entre les équipes, les élus, les partenaires institutionnels et financiers, les usagers et les riverains. Ce métier demande une grande passion pour l'environnement et une réelle capacité à s'adapter dans des environnements réglementés et complexes.

Comment est structurée l'UGVE aujourd'hui ?

L'UGVE compte aujourd'hui 27 agents, organisée en deux services : un service ressources et un service technique et opérationnel. Nous sommes rattachés au pôle milieux aquatiques et biodiversité de l'établissement. L'unité est supervisée par un Comité territorial composé de 35 élus des 7 EPCI ayant transféré la compétence GEMA. Ensemble, nous définissons les orientations stratégiques et veillons à la mise en œuvre des programmes visant à améliorer la qualité de l'eau en partenariat avec les acteurs concernés, dans le cadre de notre contrat territorial.

Selon toi, quels sont les grands enjeux à relever en matière de reconquête de la qualité de l'eau ?

La reconquête de la qualité de l'eau est essentielle pour la santé humaine, la biodiversité et la préservation de l'écosystème. Elle repose notamment sur la restauration des cours d'eau et des zones humides, qui filtrent naturellement l'eau et régulent ses cycles. Il est aussi indispensable de réduire les pollutions diffuses et d'adapter nos actions aux défis liés au changement climatique pour préserver cette ressource. Cela nécessite des actions concrètes sur le terrain, mais aussi du conseil auprès des différents acteurs. La sensibilisation des élus, des scolaires et du grand public est primordiale pour encourager des pratiques plus responsables. Enfin, la recherche et le suivi sont nécessaires pour mieux comprendre les impacts des activités humaines et les changements environnementaux, pour mieux orienter nos actions en conséquence.

Quelles sont les zones dites prioritaires sur l'UGVE ?

Elles couvrent plus de 50% de l'ensemble du bassin du territoire Est de l'amont de la Vilaine. Nous intervenons donc sur un grand territoire, mais nous concentrons aussi nos efforts sur les zones de captage et les têtes de bassin versant, qui sont les zones de sources, et ce sont précisément des secteurs clés où nous devons travailler pour l'efficacité de nos actions.

Quels sont les chantiers phares en 2024-2025 ?

Tous nos chantiers sont importants, chacun contribuant à l'amélioration du bon état de nos masses d'eau. Nous valorisons, lorsque c'est possible, le travail d'équipe en mode projet. Cela est source de motivation pour les agents, favorise leur engagement et encourage l'innovation. Nous recherchons toujours de nouvelles solutions pour atteindre nos objectifs ambitieux en matière de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'essentiel est de faire bouger les choses pour préserver cette ressource précieuse. Si nous réussissons à sensibiliser à l'importance des cours d'eau et à encourager des pratiques de gestion durable, alors nous aurons atteint notre but.



[Regards] sur le bassin de la Vilaine

EXPERTISE

Réseau métier Eau & Urbanisme

Un réseau métier « Eau et Urbanisme » se structure sur le bassin de la Vilaine. L'objectif est d'accompagner les porteurs de documents d'urbanisme pour que les enjeux de l'eau soient bien pris en compte dans ces documents lors de leur révision.

Un groupe technique Eau animé dans le cadre de l'inter-SCoT35

Une démarche Inter-SCoT est animée par l'Audiar et la DDTM d'Ille et Vilaine entre les huit SCoT suivants : SCoT du Pays de Rennes, SCoT du Pays de Fougères, SCoT du Pays de Brocéliande, SCoT du Pays de Vitré, SCoT du Pays des Vallons de Vilaine,

SCoT du Pays de Redon, SCoT du Pays de Saint Malo et SCoT du Pays de Dinan.

Dans ce cadre, un groupe technique Eau a vu le jour en 2023. Les structures porteuses de SAGE participent à ce groupe aux côtés des porteurs de SCoT afin de travailler ensemble les éléments de l'eau à intégrer dans les SCoT.

Des ateliers ont été organisés le mercredi 16 octobre autour de 5 thèmes : quantité d'eau, gestion des eaux pluviales, qualité (sécurisation pour la production d'eau potable et assainissement), usages de l'eau et sobriété (consommer moins, consommer mieux).

Les services d'Eaux & Vilaine ont participé à ces ateliers dans le cadre du réseau Eau et Urbanisme.

Eaux & Vilaine est une ressource pour aider les porteurs de documents d'urbanisme à intégrer les éléments de l'eau. L'établissement est reconnu comme Personnes Publiques Associées (PPA) pour la révision des SCoT mais ne l'est pas pour les PLU(i).

Néanmoins à l'occasion de la définition des modalités de concertation, les porteurs de PLU(i) ont la possibilité de prévoir l'information et la participation de la structure porteuse du SAGE et des opérateurs GEMA aux étapes clés du processus d'évolution du document d'urbanisme.

En associant Eaux & Vilaine à la démarche d'évolution des documents d'urbanisme, les EPCI saisissent ainsi l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement pour la prise en compte des enjeux de l'eau.

WEB

Découvrez bientôt le nouveau site Internet : eaux-et-vilaine.bzh

Mise en ligne prévue fin 2024 !



La refonte du site internet d'Eaux & Vilaine progresse à grands pas. Ce projet incarne la volonté d'Eaux & Vilaine, de renforcer sa présence numérique tout en répondant aux besoins des différents publics.

BIODIVERSITÉ

Natura 2000

Le jeudi 17 octobre a marqué le dernier grand événement célébrant les 20 ans du Comité de Pilotage Natura 2000 Marais de Vilaine.

Cette journée a été l'occasion de découvrir les chauves-souris et de comprendre pourquoi le viaduc des Corbinières constitue un site crucial pour ces espèces, grâce à l'intervention de Guy-Luc Chocquené, bénévole de l'association Bretagne Vivante.

Pierre Jégouzo, de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, a présenté quant à lui l'histoire géologique de la région, dévoilant les richesses et curiosités morphologiques qui caractérisent ce territoire.

Le rocher des Corbinières, situé dans l'ancien estuaire interne de la Vilaine, est au cœur du projet d'extension Natura 2000.



Agenda

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS UGVA/UGVE/UGVO À LA CHAPELLE-BOUËXIC
15 NOVEMBRE

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'UGVE
16 DÉCEMBRE

Support financé par :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau. Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.



L'inf'Eaux - L'actu de l'Unité de Gestion Vilaine Est | Lettre d'information trimestrielle

Directeur de publication : Jean-François Mary, Président d'Eaux & Vilaine, en lien avec Aude de la Vergne, Vice-Présidente en charge de la Communication. Responsable de publication : Pascal Hervé, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est. Conception : service Communication, avec la participation des équipes. Prochain numéro : janvier 2025.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :
eaux-et-vilaine.bzh

